

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - VULAINES SUR SEINE (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770533400019

POSTE COMPTABLE : Centre des finances publiques Fontaine

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE (3)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	33
A10.3 - Opérations liées aux cessions	34
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	35
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	36
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	38
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	43
C3.6 - Identification des flux croisés	45
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	46
D2 - Arrêté et signatures	47

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b>	<b>VULAINES SUR SEINE MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE</b>	<b>CA 2020</b>
-------------------	--	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2780
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	62
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
847	894	0	882

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 243 347,60	G	2 660 329,96
	Section d'investissement	B	921 243,60	H	994 281,95

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	269 026,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	263 613,68 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 428 204,88	= G+H+I+J	3 923 637,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 243 347,60	= G+I+K	2 929 355,96
	Section d'investissement	= B+D+F	1 184 857,28	= H+J+L	994 281,95
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 428 204,88	= G+H+I+J+K+L	3 923 637,91

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	845 000,00	721 883,17	0,00	0,00	123 116,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 265 763,00	1 210 839,53	0,00	0,00	54 923,47
014	Atténuations de produits	40 000,00	38 001,00	0,00	0,00	1 999,00
65	Autres charges de gestion courante	232 900,00	139 603,96	0,00	0,00	93 296,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 383 663,00</b>	<b>2 110 327,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>273 335,34</b>
66	Charges financières	135 000,00	132 439,94	0,00	0,00	2 560,06
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	580,00	0,00	0,00	9 420,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 548 663,00</b>	<b>2 243 347,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>305 315,40</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	300 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 848 663,00</b>	<b>2 243 347,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>605 315,40</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 000,00	10 676,62	0,00	0,00	1 323,38
70	Produits services, domaine et ventes div	158 500,00	150 303,82	0,00	0,00	8 196,18
73	Impôts et taxes	2 048 841,00	2 141 161,07	0,00	0,00	-92 320,07
74	Dotations et participations	294 296,00	268 250,76	0,00	0,00	26 045,24
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	70 652,34	0,00	0,00	-20 652,34
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 563 637,00</b>	<b>2 641 044,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-77 407,61</b>
76	Produits financiers	0,00	6,05	0,00	0,00	-6,05
77	Produits exceptionnels	16 000,00	19 279,30	0,00	0,00	-3 279,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 579 637,00</b>	<b>2 660 329,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-80 692,96</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 579 637,00</b>	<b>2 660 329,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-80 692,96</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>269 026,00</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 000,00	19 891,12	0,00	15 108,88
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	645 461,32	423 257,34	0,00	222 203,98
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>680 461,32</b>	<b>443 148,46</b>	<b>0,00</b>	<b>237 312,86</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	478 095,14	0,00	-3 095,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>485 000,00</b>	<b>478 095,14</b>	<b>0,00</b>	<b>6 904,86</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 165 461,32</b>	<b>921 243,60</b>	<b>0,00</b>	<b>244 217,72</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 165 461,32</b>	<b>921 243,60</b>	<b>0,00</b>	<b>244 217,72</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>263 613,68</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	309 075,00	121 684,10	0,00	187 390,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>659 075,00</b>	<b>471 684,10</b>	<b>0,00</b>	<b>187 390,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	170 000,00	222 597,85	0,00	-52 597,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>470 000,00</b>	<b>522 597,85</b>	<b>0,00</b>	<b>-52 597,85</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 129 075,00</b>	<b>994 281,95</b>	<b>0,00</b>	<b>134 793,05</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>300 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 429 075,00</b>	<b>994 281,95</b>	<b>0,00</b>	<b>434 793,05</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) <b>0,00</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	721 883,17		721 883,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 210 839,53		1 210 839,53
014	Atténuations de produits	38 001,00		38 001,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	139 603,96		139 603,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	132 439,94	0,00	132 439,94
67	Charges exceptionnelles	580,00	0,00	580,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 243 347,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 243 347,60</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	478 095,14	0,00	478 095,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	19 891,12	0,00	19 891,12
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	423 257,34	0,00	423 257,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>921 243,60</b>	<b>0,00</b>	<b>921 243,60</b>
<b>Pour information</b>				<b>263 613,68</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>263 613,68</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 676,62		10 676,62
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	150 303,82		150 303,82
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 141 161,07		2 141 161,07
74	Dotations et participations	268 250,76		268 250,76
75	Autres produits de gestion courante	70 652,34	0,00	70 652,34
76	Produits financiers	6,05	0,00	6,05
77	Produits exceptionnels	19 279,30	0,00	19 279,30
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 660 329,96</b>	<b>0,00</b>	<b>2 660 329,96</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>269 026,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	222 597,85	0,00	222 597,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00		300 000,00
13	Subventions d'investissement	121 684,10	0,00	121 684,10
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350 000,00	0,00	350 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>994 281,95</b>	<b>0,00</b>	<b>994 281,95</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>845 000,00</b>	<b>721 883,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 116,83</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	227 500,00	198 457,00	0,00	0,00	29 043,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	21 056,63	0,00	0,00	-1 056,63
60612	Energie - Electricité	115 000,00	100 520,84	0,00	0,00	14 479,16
60622	Carburants	10 000,00	6 784,54	0,00	0,00	3 215,46
60623	Alimentation	11 000,00	7 514,61	0,00	0,00	3 485,39
60628	Autres fournitures non stockées	70 000,00	75 098,28	0,00	0,00	-5 098,28
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	8 915,21	0,00	0,00	6 084,79
60632	Fournitures de petit équipement	50 500,00	14 926,52	0,00	0,00	35 573,48
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 094,51	0,00	0,00	405,49
6064	Fournitures administratives	8 000,00	3 362,18	0,00	0,00	4 637,82
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	1 994,46	0,00	0,00	5,54
6067	Fournitures scolaires	12 500,00	13 049,68	0,00	0,00	-549,68
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	4 453,66	0,00	0,00	2 546,34
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	8 658,03	0,00	0,00	1 341,97
6135	Locations mobilières	35 000,00	32 045,35	0,00	0,00	2 954,65
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	14 361,22	0,00	0,00	-4 361,22
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	66 611,01	0,00	0,00	-16 611,01
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	7 749,53	0,00	0,00	-5 749,53
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	234,00	0,00	0,00	766,00
6156	Maintenance	40 000,00	24 083,07	0,00	0,00	15 916,93
6161	Multirisques	16 000,00	15 738,12	0,00	0,00	261,88
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 353,76	0,00	0,00	-353,76
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 949,40	0,00	0,00	50,60
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	9 000,00	8 553,82	0,00	0,00	446,18
6226	Honoraires	20 000,00	17 276,65	0,00	0,00	2 723,35
6228	Divers	1 000,00	960,00	0,00	0,00	40,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 048,34	0,00	0,00	2 951,66
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	3 440,00	0,00	0,00	6 560,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	5 624,76	0,00	0,00	4 375,24
6247	Transports collectifs	10 000,00	4 270,45	0,00	0,00	5 729,55
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	2 947,81	0,00	0,00	2 052,19
6262	Frais de télécommunications	19 000,00	18 252,22	0,00	0,00	747,78
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	866,48	0,00	0,00	133,52
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 448,03	0,00	0,00	-448,03
63512	Taxes foncières	28 000,00	25 183,00	0,00	0,00	2 817,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 265 763,00</b>	<b>1 210 839,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 923,47</b>
6218	Autre personnel extérieur	9 763,00	5 002,86	0,00	0,00	4 760,14
6331	Versement de transport	11 500,00	10 258,33	0,00	0,00	1 241,67
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	3 205,68	0,00	0,00	794,32
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 000,00	9 161,67	0,00	0,00	1 838,33
64111	Rémunération principale titulaires	731 000,00	720 833,24	0,00	0,00	10 166,76
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	22 000,00	19 278,90	0,00	0,00	2 721,10
64118	Autres indemnités titulaires	20 000,00	20 722,31	0,00	0,00	-722,31
64131	Rémunérations non tit.	100 000,00	82 843,32	0,00	0,00	17 156,68
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	99,90	0,00	0,00	900,10
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 000,00	114 915,51	0,00	0,00	10 084,49
6453	Cotisations aux caisses de retraites	185 000,00	175 160,90	0,00	0,00	9 839,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	3 385,13	0,00	0,00	2 614,87
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	42 504,78	0,00	0,00	-7 504,78
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 500,00	3 427,00	0,00	0,00	1 073,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	40,00	0,00	0,00	-40,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>40 000,00</b>	<b>38 001,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 999,00</b>
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	38 001,00	0,00	0,00	1 999,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>232 900,00</b>	<b>139 603,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>93 296,04</b>
6531	Indemnités	80 000,00	62 156,09	0,00	0,00	17 843,91
6532	Frais de mission	2 000,00	424,20	0,00	0,00	1 575,80
6533	Cotisations de retraite	3 400,00	2 577,90	0,00	0,00	822,10
6535	Formation	2 500,00	1 942,50	0,00	0,00	557,50
6536	Frais de représentation du maire	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 000,00	38 549,00	0,00	0,00	51 451,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	1 203,10	0,00	0,00	1 296,90
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	25 000,00	17 750,00	0,00	0,00	7 250,00
65888	Autres	0,00	1,17	0,00	0,00	-1,17
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 383 663,00</b>	<b>2 110 327,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>273 335,34</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>135 000,00</b>	<b>132 439,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 560,06</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 000,00	131 598,55	0,00	0,00	3 401,45
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	841,39	0,00	0,00	-841,39
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>580,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 420,00</b>
6714	Bourses et prix	2 000,00	580,00	0,00	0,00	1 420,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>20 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 548 663,00</b>	<b>2 243 347,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>305 315,40</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>300 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>300 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 848 663,00</b>	<b>2 243 347,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>605 315,40</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>12 000,00</b>	<b>10 676,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 323,38</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 000,00	10 676,62	0,00	0,00	1 323,38
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>158 500,00</b>	<b>150 303,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 196,18</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	4 640,00	0,00	0,00	-2 140,00
70312	Redevances funéraires	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	2 049,16	0,00	0,00	-1 049,16
7066	Redevances services à caractère social	80 000,00	69 433,71	0,00	0,00	10 566,29
7067	Redev. services périscolaires et enseign	75 000,00	71 065,67	0,00	0,00	3 934,33
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	279,28	0,00	0,00	-279,28
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	2 736,00	0,00	0,00	-2 736,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 048 841,00</b>	<b>2 141 161,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-92 320,07</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 853 841,00	1 887 261,00	0,00	0,00	-33 420,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	4 704,00	0,00	0,00	-4 704,00
73211	Attribution de compensation	61 000,00	62 822,00	0,00	0,00	-1 822,00
73221	FNGIR	4 000,00	4 173,00	0,00	0,00	-173,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	121 886,25	0,00	0,00	-121 886,25
7351	Taxe consommation finale d'électricité	60 000,00	60 314,82	0,00	0,00	-314,82
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>294 296,00</b>	<b>268 250,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 045,24</b>
7411	Dotation forfaitaire	124 067,00	124 067,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	39 857,00	39 857,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 172,00	18 172,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	133,00	0,00	0,00	-133,00
744	FCTVA	15 000,00	13 484,70	0,00	0,00	1 515,30
7478	Participat° Autres organismes	25 000,00	37 812,11	0,00	0,00	-12 812,11
74832	Attribution du fonds départemental TP	29 000,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 000,00	1 567,00	0,00	0,00	-567,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	26 000,00	26 095,00	0,00	0,00	-95,00
7488	Autres attributions et participations	16 200,00	7 062,95	0,00	0,00	9 137,05
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>50 000,00</b>	<b>70 652,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 652,34</b>
752	Revenus des immeubles	50 000,00	70 650,35	0,00	0,00	-20 650,35
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,99	0,00	0,00	-1,99
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 563 637,00</b>	<b>2 641 044,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-77 407,61</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>6,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6,05</b>
761	Produits de participations	0,00	6,05	0,00	0,00	-6,05
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>16 000,00</b>	<b>19 279,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 279,30</b>
7713	Libéralités reçues	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	18 044,42	0,00	0,00	-18 044,42
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 234,88	0,00	0,00	-1 234,88
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 579 637,00</b>	<b>2 660 329,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-80 692,96</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 579 637,00</b>	<b>2 660 329,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-80 692,96</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>269 026,00</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	35 000,00	19 891,12	0,00	15 108,88
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	19 891,12	0,00	-14 891,12
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	645 461,32	423 257,34	0,00	222 203,98
21311	Hôtel de ville	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2138	Autres constructions	80 000,00	35 853,31	0,00	44 146,69
2152	Installations de voirie	455 461,32	326 276,70	0,00	129 184,62
21571	Matériel roulant	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	15 000,00	15 951,90	0,00	-951,90
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	7 175,04	0,00	22 824,96
2184	Mobilier	10 000,00	661,86	0,00	9 338,14
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	37 338,53	0,00	-17 338,53
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>680 461,32</b>	<b>443 148,46</b>	<b>0,00</b>	<b>237 312,86</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	478 095,14	0,00	-3 095,14
1641	Emprunts en euros	475 000,00	478 095,14	0,00	-3 095,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>485 000,00</b>	<b>478 095,14</b>	<b>0,00</b>	<b>6 904,86</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 165 461,32</b>	<b>921 243,60</b>	<b>0,00</b>	<b>244 217,72</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 165 461,32</b>	<b>921 243,60</b>	<b>0,00</b>	<b>244 217,72</b>
<b>Pour information</b>		<b>263 613,68</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	309 075,00	121 684,10	0,00	187 390,90
13156	Attributions de compens d'investissement	51 000,00	51 275,00	0,00	-275,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 997,00	7 128,00	0,00	17 869,00
1323	Subv. non transf. Départements	191 738,00	22 451,10	0,00	169 286,90
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	41 340,00	0,00	0,00	41 340,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	40 830,00	0,00	-40 830,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>659 075,00</b>	<b>471 684,10</b>	<b>0,00</b>	<b>187 390,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	470 000,00	522 597,85	0,00	-52 597,85
10222	FCTVA	140 000,00	150 962,59	0,00	-10 962,59
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	71 635,26	0,00	-41 635,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>470 000,00</b>	<b>522 597,85</b>	<b>0,00</b>	<b>-52 597,85</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 129 075,00</b>	<b>994 281,95</b>	<b>0,00</b>	<b>134 793,05</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>300 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 429 075,00</b>	<b>994 281,95</b>	<b>0,00</b>	<b>434 793,05</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					8 147 068,93									
1641 Emprunts en euros (total)					8 147 068,93									
00033435147	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	408 347,66	F		2,550	2,550	EURO	A	C	N	A-1
0062824	LA BANQUE POSTALE	09/10/2014	2016-12-15	01/04/2017	160 000,00	F		0,940	0,940	EURO	T	X Autres	N	A-1
20800147	LA BANQUE POSTALE	25/09/2008	2008-09-25	15/01/2009	300 000,00	F		4,820	4,820	EURO	T	X Autres	N	A-1
72177788196	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	15/11/2015	844 370,94	F		2,360	2,360	EURO	T	X Autres	N	A-1
72213302307	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	01/11/2015	226 707,82	F		2,130	2,130	EURO	T	X Autres	N	A-1
852072	CREDIT AGRICOLE	16/07/2018	2018-09-01	25/01/2019	450 000,00	F		1,820	1,820	EURO	T	X Autres	N	A-1
97127917901	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	25/11/2015	344 640,75	F		1,820	1,820	EURO	T	X Autres	N	A-1
97207788401	CREDIT AGRICOLE	01/09/2017	2017-09-01	01/09/2017	129 322,88	F		0,000	0,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
A751001V	LA BANQUE POSTALE	15/01/2010	2010-04-07	07/04/2011	500 000,00	F		3,870	3,870	EURO	A	C	N	A-1
A751001V-001	LA BANQUE POSTALE	15/01/2010	2010-03-01	01/03/2011	500 000,00	F		3,850	3,850	EURO	A	C	N	A-1
CONT	DEXIA CLF	01/02/2001	2001-02-01	01/01/2002	140 005,35	F		6,090	6,090	EURO	A	C	N	A-1
N°MON141231EUR/0141231/01														
CONT	DEXIA CLF	02/10/2001	2001-10-02	01/04/2002	228 673,53	F		5,650	5,650	EURO	A	C	N	A-1
N°MON143265EUR/0143274/01														
CONTRAT 8533091	LA BANQUE POSTALE	28/04/2009	2009-05-15	15/07/2010	500 000,00	F		4,790	4,790	EURO	A	C	N	A-1
CONTRAT N° 8922302	LA BANQUE POSTALE	03/10/2011	2011-10-03	15/12/2012	300 000,00	F		4,500	4,500	EURO	A	C	N	A-1
CONTRAT N°8595260	LA BANQUE POSTALE	15/12/2009	2010-01-08	15/01/2011	500 000,00	F		4,040	4,040	EURO	A	C	N	A-1
MON226531/EUR/0234052/001/1	DEXIA CLF	10/05/2005	2004-12-15	01/01/2006	300 000,00	F		4,060	4,060	EURO	A	C	N	A-1
MON234342EUR/0243212/001	DEXIA CLF	04/10/2005	2005-10-04	01/06/2006	150 000,00	F		3,710	3,710	EURO	A	C	N	A-1
MON270951EUR/0289395/001	DEXIA CLF	22/06/2010	2010-06-22	01/11/2010	320 000,00	F		3,500	3,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON270952EUR/0289396/001	DEXIA CLF	22/06/2010	2010-06-22	01/11/2010	125 000,00	F		2,540	2,540	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON516775EUR/0517469/001	LA BANQUE POSTALE	20/07/2017	2017-08-30	01/12/2017	160 000,00	F		1,290	1,290	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON519073EUR/0519856/001	LA BANQUE POSTALE	13/12/2017	2018-05-01	01/05/2018	160 000,00	F		1,160	1,160	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON534494	LA BANQUE POSTALE	25/05/2020	2020-10-26	26/01/2021	350 000,00	F		0,870	0,870	EURO	T	X Autres	N	A-1
MPH241791EUR/252454	DEXIA CLF	21/06/2006	2006-09-01	01/10/2007	500 000,00	C		0,066	0,066	EURO	A	C	N	A-1
PRET 72213412743	CREDIT AGRICOLE	10/10/2012	2012-12-10	07/03/2013	250 000,00	V	Eonia	2,490	2,490	EURO	T	X Autres	N	A-1
pret 9229451	LA BANQUE POSTALE	13/06/2013	2013-09-18	05/09/2014	300 000,00	F		3,400	3,400	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

VULAINES SUR SEINE - MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>8 147 068,93</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		4 552 775,65					478 058,00	131 708,94	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 552 775,65					478 058,00	131 708,94	0,00	0,00
00033435147	N	0,00	A-1	342 251,14	16,00	F		2,550	17 153,39	9 164,82	0,00	0,00
0062824	N	0,00	A-1	117 142,90	10,25	F		0,940	11 428,56	1 168,28	0,00	0,00
20800147	N	0,00	A-1	154 950,86	8,00	F		4,820	15 518,63	7 938,93	0,00	0,00
72177788196	N	0,00	A-1	576 788,53	9,50	F		2,360	53 548,59	14 404,37	0,00	0,00
72213302307	N	0,00	A-1	136 716,74	7,00	F		2,130	17 923,73	3 151,31	0,00	0,00
852072	N	0,00	A-1	405 000,00	18,00	F		1,820	22 500,00	7 626,95	0,00	0,00
97127917901	N	0,00	A-1	144 458,80	3,50	F		1,820	39 615,52	3 080,80	0,00	0,00
97207788401	N	0,00	A-1	70 918,94	4,25	F		0,000	16 686,84	0,00	0,00	0,00
A751001V	N	0,00	A-1	166 666,70	5,00	F		3,870	33 333,33	7 740,00	0,00	0,00
A751001V-001	N	0,00	A-1	166 666,70	5,00	F		3,850	33 333,33	7 700,00	0,00	0,00
CONT N°MON141231EUR/0141231/01	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		6,090	11 967,47	728,82	0,00	0,00
CONT N°MON143265EUR/0143274/01	N	0,00	A-1	17 828,67	1,00	F		5,650	16 875,13	1 960,76	0,00	0,00
CONTRAT 8533091	N	0,00	A-1	348 475,00	14,00	F		4,790	17 216,61	17 516,63	0,00	0,00
CONTRAT N° 8922302	N	0,00	A-1	165 000,00	11,00	F		4,500	15 000,00	8 100,00	0,00	0,00
CONTRAT N°8595260	N	0,00	A-1	298 869,40	10,00	F		4,040	23 882,15	13 039,16	0,00	0,00
MON226531/EUR/0234052/001/1	N	0,00	A-1	75 000,00	5,00	F		4,060	15 000,00	3 654,00	0,00	0,00
MON234342EUR/0243212/001	N	0,00	A-1	92 374,75	15,00	F		3,710	4 548,79	3 586,17	0,00	0,00
MON270951EUR/0289395/001	N	0,00	A-1	183 662,01	9,75	F		3,500	15 545,49	6 769,71	0,00	0,00
MON270952EUR/0289396/001	N	0,00	A-1	68 819,81	9,75	F		2,540	6 144,84	1 845,88	0,00	0,00
MON516775EUR/0517469/001	N	0,00	A-1	125 333,29	11,75	F		1,290	10 666,68	1 702,80	0,00	0,00
MON519073EUR/0519856/001	N	0,00	A-1	128 571,46	11,25	F		1,160	11 428,56	1 574,28	0,00	0,00
MON534494	N	0,00	A-1	350 000,00	20,00	F		0,870	0,00	0,00	0,00	0,00
MPH241791EUR/252454	N	0,00	A-1	140 613,39	11,00	C		0,066	32 073,68	0,00	0,00	0,00
PRET 72213412743	N	0,00	A-1	116 666,56	7,00	V	Eonia	2,490	16 666,68	3 135,27	0,00	0,00
pret 9229451	N	0,00	A-1	160 000,00	8,00	F		3,400	20 000,00	6 120,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VULAINES SUR SEINE - MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>4 552 775,65</b>					<b>478 058,00</b>	<b>131 708,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 552 775,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>485 000,00</b>	<b>I 478 095,14</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>475 000,00</b>	<b>478 095,14</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	475 000,00	478 095,14
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>478 095,14</b>	<b>0,00</b>	<b>263 613,68</b>	<b>741 708,82</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>521 000,00</b>	<b>III 273 872,85</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>221 000,00</b>	<b>273 872,85</b>
10222	FCTVA	140 000,00	150 962,59
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	71 635,26
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	51 000,00	51 275,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>273 872,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>573 872,85</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 741 708,82</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 573 872,85</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) -167 835,97</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/1997	SALLE GUY CRESSON	2 713,92	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	0,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	107 421,03	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	10 625,25	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	4 077,82	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	4 077,82	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	2 450,85	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	0,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	934,61	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	9 388,53	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	9 388,53	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	20 517,20	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	0,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	3 717,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	3 717,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	712,08	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	40 988,61	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	0,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	1 695,85	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	1 112,63	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	13 377,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	7 993,56	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	4 302,16	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	1 038,44	0,00	0
18/10/2019	2019 - ancienne poste	15 853,31	0,00	0
29/10/2019	2019- peinture murale pont des Vazaniers	4 272,75	0,00	0
29/10/2019	2019- peinture murale pont des Vazaniers	4 272,75	0,00	0
16/12/2019	2019 Talkie Walkie POLICE	1 333,01	0,00	0
16/12/2019	2019 Talkie Walkie POLICE	0,00	0,00	0
16/12/2019	2019 cinemometre laser Police	4 651,20	0,00	0
16/12/2019	2019 cinemometre laser Police	0,00	0,00	0
22/01/2020	2020 Alcolmeter POLICE	1 304,40	0,00	0
22/01/2020	2020 Alcolmeter POLICE	0,00	0,00	0
03/02/2020	2020 MAC Book pro &quot;PC portable 16&quot;	0,00	0,00	0
03/02/2020	2020 MAC Book pro &quot;PC portable 16&quot;	2 748,00	0,00	0
19/02/2020	2020 Gravillonnage chemin des Pichois	12 314,40	0,00	0
19/02/2020	2020 Gravillonnage chemin des Pichois	0,00	0,00	0
28/05/2020	2020- mobilier Bibliothèque	661,86	0,00	0
31/08/2020	2020 vidéo surveillance	0,00	0,00	0
31/08/2020	2020 vidéo surveillance	27 336,00	0,00	0
04/09/2020	2020 - I phone 11 pro Max 256GB	1 414,80	0,00	0
29/09/2020	2020Restauration peintures salle mariage	7 406,40	0,00	0
24/11/2020	2020 nouveau logo Mairie	1 296,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>335 114,77</b>	<b>0,00</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					3 071 239,00	41 820,26										3 226,69	28 040,32	
	1999	X Autres	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS CHATEAU DES-BRULLYS		137 205,00	18 322,54	3,00	A	F	1,000	F		1,000	A-1	EURO	243,09	5 986,94	
	1997	X Autres	LOGEMENTS CHATEAU DES BRULLYS		2 934 034,00	23 497,72	1,00	A	F	6,550	F		6,550	A-1	EURO	2 983,60	22 053,38	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 071 239,00</b>	<b>41 820,26</b>										<b>3 226,69</b>	<b>28 040,32</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	31 267,01
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	609 766,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>641 033,95</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 660 329,96</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>24,10</b>
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>6,80</b>	<b>0,00</b>	<b>6,80</b>	<b>6,80</b>	<b>0,00</b>	<b>6,80</b>
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,79	0,00	1,79	1,79	0,00	1,79
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,01	0,00	1,01	1,01	0,00	1,01
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>12,42</b>	<b>0,00</b>	<b>12,42</b>	<b>12,00</b>	<b>0,42</b>	<b>12,42</b>
Adjoint technique territorial	C	6,42	0,00	6,42	6,00	0,42	6,42
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>5,99</b>	<b>0,00</b>	<b>5,99</b>	<b>2,66</b>	<b>3,33</b>	<b>5,99</b>
Adjoint territorial d'animation	C	4,13	0,00	4,13	0,80	3,33	4,13
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,03	0,00	1,03	1,03	0,00	1,03
Animateur	B	0,83	0,00	0,83	0,83	0,00	0,83
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>28,21</b>	<b>0,00</b>	<b>28,21</b>	<b>24,46</b>	<b>3,75</b>	<b>28,21</b>

## VULAINES SUR SEINE - MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE - CA - 2020

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

## VULAINES SUR SEINE - MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE - CA - 2020

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 429 075,00	921 243,60	0,00	507 831,40
RECETTES	1 429 075,00	994 281,95	0,00	434 793,05
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 848 663,00	2 243 347,60	0,00	605 315,40
RECETTES	2 848 663,00	2 660 329,96	0,00	188 333,04

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 429 075,00	921 243,60	0,00	507 831,40
RECETTES	1 429 075,00	994 281,95	0,00	434 793,05
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 848 663,00	2 243 347,60	0,00	605 315,40
RECETTES	2 848 663,00	2 660 329,96	0,00	188 333,04
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	4 277 738,00	3 164 591,20	0,00	1 113 146,80
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	4 277 738,00	3 654 611,91	0,00	623 126,09

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 429 075,00	921 243,60	0,00	507 831,40
RECETTES	1 429 075,00	994 281,95	0,00	434 793,05
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 848 663,00	2 243 347,60	0,00	605 315,40
RECETTES	2 848 663,00	2 660 329,96	0,00	188 333,04
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	4 277 738,00	3 164 591,20	0,00	1 113 146,80
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	4 277 738,00	3 654 611,91	0,00	623 126,09

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

### C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

#### 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

#### 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par (1) Patrick Chadaillat, Maire.  
 A Vulaines-sur-Seine, le 13/04/2021  
 Patrick Chadaillat, Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Vulaines-sur-Seine, le 13/04/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Annick YANNIC ,	
Benoît EHRET ,	
Bernard ORTA ,	
Bruno BALLAND ,	
Clotilde BEN SOUSSAN ,	
Denise LARDRY ,	
Dominique LECOQ ,	
Gilles TOUCHAIS ,	
Gérard GILLES ,	
Isabelle RODIER ,	
Jean-Jacques LEMOINE ,	
Kévin TOIRON ,	
Laurent SIGLER ,	
Marie-France OTTO-BRUC ,	
Michaël AYMES ,	
Monique UNTERNER ,	
Naciba MESSAOUDI ,	
Patrick CHADAILLAT , Maire	
Philippe DUBLED ,	
Roselyne GRANCHET ,	
Sylvia ALFONS ,	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Valérie ENRICI ,	
Yohan SAUSSIER ,	

Certifié exécutoire par (1) Patrick Chadailat, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2021, et de la publication le 19/04/2021

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.